

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, la ligne	30 c.
Réclames	50
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES

De droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. BAYAS-LAFFITE & Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

31 Juillet 1880.

Scrutin du 1^{er} Août 1880.

Candidats conservateurs pour l'arrondissement de Saumur.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Saumur (Nord-Est).

M. BRUAS, conseiller sortant, vice-président du Conseil général.

Montreuil-Bellay.

M. GIGOT, conseiller sortant.

Vihiers.

M. le comte HECTOR, maire de Montilliers.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Canton de Saumur (Sud).

M. FÉLIX GAUDAIS, propriétaire à Turquant ;

M. DE NEUVILLE, conseiller municipal à Saint-Florent.

Saumur (Nord-Ouest).

M. EMILE BOUTIN-DESIGNES, négociant, maire des Rosiers.

Doué.

M. GUICHOUX, conseiller sortant.

Gennes.

M. U. PRIOU-CAILLEAU, expert à Grézillé.

Chronique générale.

La Porte a répondu aux puissances beaucoup plus tôt qu'on ne l'attendait. Elle re-

fuse d'accéder aux demandes de l'Europe en faveur de la Grèce, du moins de céder Larissa, Janina et Metzovo.

Elle invite les puissances à autoriser leurs ambassadeurs à discuter et à fixer avec elle une autre ligne frontière.

Nous ne savons si les cabinets accepteront cette nouvelle proposition ; mais ce que nous voyons clairement, c'est que la Sublime-Porte n'entend céder en aucun cas les trois villes en question. Elle connaît sur ce point l'opinion des diverses cours, puisque cette opinion s'est nettement manifestée à la Conférence de Berlin. Si elle résiste aujourd'hui, c'est qu'elle est parfaitement décidée à affronter même un conflit plutôt que de consentir à un pareil morcellement.

Les chances de difficultés et même de guerre qui augmentent tous les jours devraient être pour notre ministre des affaires étrangères une raison suffisante de se renfermer dans une réserve absolue.

Nous avons dit hier que la mission des officiers français en Grèce était ajournée.

Ce serait une erreur d'attribuer à des pourparlers avec l'Allemagne l'ajournement de l'envoi de cette mission ; nous avons l'intime conviction qu'il faut plutôt l'attribuer à une note que le Grand-Vizir a fait parvenir, de la part du Sultan, au Président de la République, note dans laquelle, après avoir rappelé l'alliance séculaire de la France avec la Turquie, l'appui moral et matériel que, dans les diverses circonstances difficiles, l'Empire ottoman a toujours trouvé chez nous, le Grand-Vizir demande au chef du gouvernement de la France, non-seulement de ne pas l'abandonner dans la circonstance actuelle, mais de l'aider au contraire à sortir de cette crise, promettant de suivre en tout et pour tout les conseils que la France voudra lui donner.

Le Congrès socialiste de Marseille a terminé jeudi sa session au cri de : « Vive l'anarchie ! »

On annonçait hier, qu'en égard à la gravité des événements extérieurs, M. de Freycinet avait ajourné pour le moment le congé qu'il comptait prendre à partir du 15 août.

Les membres du cabinet absents de Paris seront convoqués à un conseil des ministres qui sera tenu à l'Élysée la veille du départ du Président de la République pour Cherbourg.

On pense que, peu de jours après les fêtes, l'escadre d'évolution, en ce moment à Cherbourg, sera renvoyée dans la Méditerranée, où la question d'Orient est plus importante que la question Ribourt.

Des comités triés sur le volet s'organisent dans plusieurs départements du Midi, Gard, Hérault, Bouches-du-Rhône et Aude, pour faire commencer un mouvement pétitionniste demandant la suppression du Sénat. L'agitation révisionniste marche également bon train depuis que nos députés sont rentrés chez eux, et que les comités radicaux prennent la haute-main dans les élections des conseils généraux.

La direction de la sûreté générale continue à expulser du territoire nombre d'étrangers.

C'est ainsi qu'il y a trois jours, un sujet italien dont nous ignorons le nom, convaincu de menées socialistes, a été conduit jusqu'à la frontière.

Nous persistons à croire que certaines expulsions sont réclamées par la voie diplomatique. (Patrie.)

Un fait d'une extrême gravité s'est produit, jeudi soir, à Saint-Germain-en-Laye. Après une réunion privée électorale, organisée par le Comité des Libertés publi-

ques, plusieurs centaines d'individus, massés à la porte, accueillirent par des injures la sortie du public.

La police mandée n'envoya que trois agents ; ceux-ci ne dissipèrent pas la foule qui, à leur arrivée, cria : *A bas les Jésuites ! A bas les sergents de ville ! Vive la République !*

Quand M. Jules Auffray, candidat au conseil d'arrondissement, accompagné de quelques hommes de cœur, parmi lesquels le comte Fressinet de Bellangé, parut à la porte, les vociférations redoublèrent ; il fut suivi par une bande de 300 personnes hurlant, outre la *Marseillaise*, une chanson composée pour la circonstance et se terminant par le refrain : *Auffray, à l'eau !*

En même temps on proférait les menaces : « Enlevez-le ! On lui fourra un marron dans la gueule ! » On a vu des conteaux dans la foule. Dans la crainte d'amener devant son domicile, où était une personne malade, cette bande de furieux, M. Auffray, avec ses amis, parcourut quelques rues de la ville.

Les cris ne cessaient d'augmenter ; une pierre l'atteignit ; on vit, près d'un endroit où des travaux de voirie sont exécutés, un forcené soulever un pavé, et ces quelques généreux citoyens durent chercher un refuge dans le quartier de cavalerie.

Quand ils purent en sortir, M. Fressinet fut reconduit jusque chez lui par cinquante hurleurs. M. Auffray ne rentra chez lui qu'au milieu de la nuit. Avant son arrivée, une bande était venue l'attendre aux cris de : *A bas Auffray ! Enlevez-le !*

De son côté, le candidat au conseil général, M. de Civrieux, qui avait pu rentrer assez tranquillement chez lui, a été réveillé à une heure du matin par une bande de braillards chantant la *Marseillaise* et les couplets de : *Ohé ! Civrieux, vieux ! On va te mettre Auffray ! frais ! — A dimanche !*

Où était M. le maire ? Au Cercle, à trois cents pas du lieu où commencèrent des désordres dont nul, si opportuniste fût-il, ne pouvait prévoir l'issue !

Cela s'est passé non pas le 14 juillet 1789, mais le 29 juillet 1880 !

FEUILLETON DE L'ÉCHO SAUMUROIS.

L'ORPHELINE DU 41^e

(Suite.)

XLV

La terrasse des platanes était dans le premier jardin. Un mur bas, à rebord de pierres plates et larges, l'encermaient du côté de la campagne.

La smalah du Caïd El-Mérahim, réunie là, se livrait à l'ombre du feuillage épais à diverses occupations de ménage et d'intérieur. Natile et Adoudja, magnifiques créatures de seize à dix-sept ans, penchées sur leurs métiers, tissaient en bâillant noblement de compagnie. Une dizaine de femmes en arrière-plan pilaient du grain, concassaient du café, pétrissaient des galettes et tissaient des gandourahs et des sacs de toile. Une d'elles, la chanteuse que nous avons entendue en traversant le jardin, avait à ses pieds un instrument de musique.

El-Mérahim, à quelques pas de ses épouses, fumait. Kita, sa favorite, presque un enfant, jouait sur sesselets dans sa main et s'amusa à tourner autour de lui comme un petit chat dont elle avait les grâces félines et les attitudes mignardes. Sa

veste et sa jouba, d'une richesse inouïe, n'étaient que perles, diamants, broderies.

Jolie à croquer, piquante, ses mines coquettes et ses badineries espiègles l'emportaient sur les charmes langoureux de ses rivales qu'elle taquinait, dansant sur leur métier, brouillant leurs laines et bouleversant leurs corbeilles. Elle voulait avoir le coussin de Natile pour s'accouder sur le mur. Natile ne le céda point. Kita tira dessus et, ne pouvant le lui prendre de force, la souffleta. Impatiente, Natile lui appliqua une tape, mais la, solide, soignée, intéressés et principal bien rendus, même au compte d'un usurier. Kita fut montrer sa joue rouge au maître. El-Mérahim fit lever Natile de son métier et tendit à la favorite le coussin disputé, que, dans un bel accès de fureur orientale, Kita envoya par-dessus le mur.

Le Caïd demanda d'autres coussins aux femmes. Elles donnèrent tous ceux qu'elles avaient, mais la petite furie ne les prit pas et cria : elle ! maître ; elle ! maître.

Le maître, pour lui plaire, entoura la taille de Natile de son robuste bras, l'enleva, la coucha sur le rebord de pierre et dit à sa favorite :

— Ne pleures plus ; appuie-toi.

La favorite, radieuse, essuya ses larmes, posa ses coudes sur l'étrange coussin qu'elle avait souhaité et se mit à contempler nonchalamment l'horizon de brume où nul Vésuve ne fume.

Sa bien-aimée à son aise et apaisée, le Caïd reprit sa chibouque. J'arrivais. Il me salua avec une courtoise affabilité.

— Qu'Allah te favorise ! dit-il, tu es mon hôte ! Ton sidi rédige un acte officiel qu'il ne me fera signer qu'au coucher du soleil. En attendant que tu ne repartes, que les heures qui vont s'écouler ici te soient douces ! Mes femmes sont tes servantes.

— Gazelle, rends mon hospitalité aimable à Lella, comtesse de Savors ; qu'elle n'ait pas à se plaindre de ta taciturnité et de ton mutisme habituels, ou Ciott te rappellera au devoir du moslem.

Il s'adressait à Néréisse. Elle l'écoutait les yeux baissés.

— M'as-tu entendue ?

— Oui, maître.

— Ma Allah ! (bien) Vas !

Néréisse hésita, rougit et balbutia sans lever les yeux :

— Maître ?

— Dis !

— A l'heure de la sieste, quand je reposerai près de Lella, Zarie me laissera-t-elle libre ?

— Non, Gazelle, je ne suis pas assez sûr de toi.

Néréisse essaya une supplication, mais ne put prendre sur elle de la faire.

El-Mérahim s'éloigna.

Les femmes avaient étendu des tapis à terre devant le brûle-parfum qu'un esclave attisait sur

la terrasse. Nous nous assimes, Zarie à nos pieds. J'avais chaud à cette place, mais Néréisse, qui toussait, allongea ses mains pour les chauffer au brasero.

— Tu te chauffes par quarante degrés de chaleur ? lui dis-je. Tu es donc malade ? En effet, tu trembles. Qu'as-tu là, aux lèvres ?

Elle passa son doigt sur sa bouche ; une écume rosée le teignit.

— C'est un peu de sang, répondit-elle. Il provient d'une irritation que j'ai à la gorge. Natady, la négresse thébib (médecin) me soigne, je guéris.

— Explique-moi ce que tu demandais à El-Mérahim et qu'il ne t'a pas permis.

— Oh ! rien, quelque chose d'insignifiant. Djellie ! tourmente Lella et je te fouette.

L'enfant, familiarisée, se cramponnait à ma robe pour regimber sur mes genoux. A la menace de sa mère, elle foit. Je courus après elle. Je la rattrapai.

— Tu aimes cette bent (filie) ? me dit le Caïd, comme nous repassions de son côté.

— Beaucoup, je te l'enlèverai, sidi.

— Bien mal acquis ne profite pas, selon les chrétiens à qui nous le prouvons.

— Sans cela, risai-je, ce cher amour disparaîtrait de la tente.

— Si la possession de ce cher amour te fait tant de plaisir, je te le donne.

La Justice assure que le gouvernement aurait catégoriquement résolu d'appliquer les décrets du 29 mars après le 4^e août aux communautés n'ayant pas formulé une demande d'autorisation. Le travail préparatoire en vue de l'exécution se poursuit au ministère de l'intérieur par les soins de M. Cazelles, directeur de la sûreté générale, qui a des entretiens fréquents avec les préfets des départements où se trouvent des congrégations non autorisées.

On lit dans le *Mot d'Ordre* :

« Il importe que l'on fasse comprendre aux hauts fonctionnaires de la marine comme à ceux de l'armée, qu'ils dépendent avant tout du pouvoir civil, lequel représente la nation.

« C'est la nation qui les solde, ils doivent la défendre et lui obéir ; la nation doit aussi sévir contre eux quand ils l'outragent ou la trahissent. »

Voilà l'armée et la marine bien averties !

La République française a consacré une étude au projet de loi sur le rétablissement du scrutin de liste, qu'elle préfère au scrutin d'arrondissement. Nous ne discuterons pas présentement cette question, mais nous relevons un aveu qui nous intéresse, un aveu échappé au journal opportuniste sous forme d'objection « soutenable à la rigueur » :

« Dans certains départements, nous dirait-on, l'esprit clérical et monarchique dispose encore de la majorité des électeurs : Le scrutin de liste privera tous ces départements de députés républicains. »

Un exemple de la liberté artistique :

Au concours d'opéra-comique qui a eu lieu au Conservatoire, l'assistance a vivement applaudi un élève de M. Ponchard, M. Huguet. Tout le monde le jugeait digne d'un second prix au moins.

Ce jeune homme n'a obtenu qu'un accessit par sa faute : il avait eu l'incivisme de choisir comme morceau de concours l'air de Blondel, dans *Richard Cœur de Lion* : Ô Richard, Ô mon roi !

Sous le titre de *Ver dans la pomme*, M. Henri Rochefort vient de publier un article dans lequel il reproche à M. Gambetta, fils d'un marchand de denrées coloniales, ses relations avec M. le général marquis de Galliffet, qui appartient à la plus ancienne noblesse. « M. Gambetta, dit-il, ne résiste pas à la volupté de s'entendre appeler mon cher par ce descendant des chevaliers du Saint-Esprit. »

Pour quiconque connaît l'origine de l'auteur du *Ver dans la pomme*, ce reproche est assez singulier. Il va retomber tout droit sur le nez de tous les démocrates ou se disant tels, appelés à l'honneur de serrer la main

de M. Rochefort qui, au point de vue de l'origine, se trouve absolument dans la situation de M. le marquis de Galliffet.

On sait, en effet, que la famille de Rochefort était de très-ancienne noblesse, fort dévouée jadis à ses rois, et qu'elle possédait dans le Berry le comté de Luçay-le-Mâle, et, en Touraine, le fief de La Cour-au-Berroyer, paroisse de Cheillé, celui de Talvois et autres. Plusieurs de ses membres ont été inhumés dans l'église de Cheillé. Parmi eux on compte des personnages qualifiés de *Chevaliers de l'ordre du roi* dans les registres d'état-civil de cette paroisse. Ajoutons que la même famille, avant la Révolution, a fourni plusieurs religieux au couvent de la Visitation, à Tours.

On lit dans le *Pays* :

« M. Laisant, député, insulte souvent les Jésuites dans son journal le *Petit Parisien* et appelle leurs établissements des jésuitières. Il a aussi porté beaucoup d'accusations contre l'intendance militaire.

» On pourrait demander à M. Laisant si, dans le courant de 1862-1863, il n'était pas répétiteur dans l'établissement des Jésuites à Metz.

» On pourrait lui demander aussi si, deux années de suite, étant capitaine de génie, il n'a pas subi les épreuves du concours pour être admis dans le corps de l'intendance militaire, sans avoir pu obtenir son admission. »

Etranger.

ANGLETERRE. — Préoccupés de la nouvelle attitude de l'Allemagne en Orient, et craignant fortement une des voltes-faces mémorables de M. de Bismark, les principaux Clubs politiques de Londres prétendent avoir découvert enfin la cause latente de cette attitude. Ils pensent que Berlin, parfaitement d'accord avec Vienne, veut aujourd'hui substituer, à Stamboul, l'influence allemande à l'influence russe ou anglaise, les seules prédominantes jusqu'ici en Orient.

On prétend en outre que, dans ce but, des compromis d'alliance sont déjà signés avec la Serbie ou la Roumanie, où la dynastie d'origine allemande cherche depuis longtemps à se garantir contre les empiétements de la Russie.

Un leading-article de la *Pall Mall Gazette* prévoit une reprise immédiate des affaires commerciales en Europe, et une prochaine révolution économique pour la délivrer pacifiquement de l'écrasement du budget militaire européen qui, depuis 1865 à 1880, s'est élevé de 447 à 460 millions de livres sterling par an.

— Les nihilistes qui sont à Londres ont fusionné avec les nihilistes de Paris. Jusqu'à présent il y avait eu un certain triage entre les assassins qui se cachent en Angleterre et les assassins qui se répandent dans Paris, mais ils viennent de se réconcilier. D'après certaines rumeurs encore vagues,

mais qui cependant ont une importance, ces révolutionnaires préparent encore quelque catastrophe en Russie pour le mois d'octobre.

AUTRICHE. — Vienne, 28 juillet.

Nous n'aurons le texte de la réponse turque que vers le 8 août. Le baron de Haymerlé a déclaré à Edhem-Pacha qu'il fallait laisser s'accomplir la démonstration navale ; qu'au fond cela ne pouvait pas causer grand tort à la Turquie et qu'au contraire on pourrait s'en servir pour arriver à un compromis. Cet exposé machiavélique a laissé Edhem-Pacha parfaitement incrédule.

Une dépêche de Berlin au *Daily Telegraph* annonce que le gouvernement grec aurait l'intention d'adresser des représentations aux puissances, leur expliquant que le délai nécessaire pour la solution de la question des frontières turco-grecques présente l'inconvénient de laisser passer la saison pendant laquelle on pourrait prendre des mesures militaires en vue d'occuper le nouveau territoire accordé à la Grèce par la conférence de Berlin.

La police allemande a fait avant-hier, à Dresde, de nouvelles arrestations qui ont causé une vive émotion.

Plusieurs socialistes ont été surpris pendant la nuit au moment où ils collaient des affiches et ont été arrêtés.

— A Zella (Allemagne), plus de cent personnes ont été mises en danger, pour avoir mangé du porc atteint de trichine.

Un tremblement de terre très-violent a eu lieu à Smyrne. Les dégâts sont considérables ; de nombreuses maisons se sont écroulées dans la ville et la province. Il y a de nombreuses victimes.

Chronique militaire.

Le général Farre prépare une circulaire relative à la tenue des officiers. Les officiers seront autorisés à porter des vêtements civils à partir de 5 heures du soir, dans toutes les villes de garnison.

Tous les journaux publient le texte de l'ordre de M. le général de Galliffet, que nous avons été des premiers à faire connaître, et qui se termine ainsi :

« ... Les troupes ne peuvent ignorer que le gouvernement de la République ne tolérera à aucun prix le désordre, et que c'est insulter le chant national que d'accompagner, ivres et débrailés, les musiques qui le jouent devant les populations.

» Le présent ordre sera lu à la troupe à deux appels.

» Au quartier général à Tours, le 49 juillet 1880.

» Le général commandant le 9^e corps d'armée, GALLIFFET. »

— Tu me donnes Djellie ?
— En toute propriété.
— C'est El-Mérahim qui me fait un singulier cadeau ! fus-je dire à la mère en éclatant de rire, persuadée que le Caïd plaisantait.
— Quel cadeau, mignonne ?
— Il me donne Djellie !
— Djellie !!!
Néréisse m'arracha son enfant avec emportement.
— Donner sa fille ! s'écria-t-elle. Je reconnais bien là l'Arabe. Pour lui, sa chair et son sang ne représentent qu'une centaine de boudjouds qu'il débourse en reconnaissance du service que lui rendra ton mari ! Il est trop généreux ! tu ne les auras pas.

Et se ravissant :
— Au fait, reprit-elle, vendue ou donnée, autant qu'elle le soit à la comtesse de Savors qu'à une autre. Kita, Natile et Adoudja la jalourent, les femmes la malmèrent, et moi...

Elle écarta l'enfant, et, la considérant avec une amertume poignante, un sourire de haine :

— Je la hais ! fit-elle soudainement. Je la hais, la fille d'El-Mérahim, fils de Bon-Achem, le maître de la gazelle, le diamant du désert ! Je ne l'ai pas nourrie, je ne l'ai pas bercée, elle n'a pas reçu mes soins, elle ne m'est qu'un souvenir cruel de mon passé, le souci dévorant de mon avenir... Emportela !

— Tu hais ta fille ? Néréisse.
— Hâir ma fille ? murmura-t-elle comme sortant d'un rêve et me fixant d'un œil égaré. Qui dit cela ?

— Mais toi !

— Hélène, la fièvre trahit par instants la raison ; j'ai la fièvre. Je ne hais pas ma fille ; la preuve, je te l'arrache, tu ne la tiendras que de son père. Hélas ! elle est son nez, son bien, il en dispose à son gré, et dans l'intérêt même de Djellie ; s'il te l'offre encore, accepte le cadeau, car El-Mérahim, qui ne sait pas qu'en France un enfant est une dépense, non un rapport, m'en voudra si tu la refuses, et pourrait la vendre comme Zamelle, son ancienne favorite, à un pauvre Kabyle. Je la couvrirai de mes bijoux ; leur valeur te compensera de tes sacrifices pécuniaires... Oui ! séparation pour séparation, déchirement pour déchirement, accepte ! je serai plus tranquille de la savoir sous ton toit que sous celui d'un Arabe qui n'aurait pas les moyens de la vêtir et de la nourrir.

— Une mère défend son enfant jusqu'à la mort ; tu m'abandonnes bien légèrement ta fille ?

La poignante amertume reparut sur les traits de Néréisse et l'écume rosée mouilla encore ses lèvres.

— Défendre Djellie n'est pas en mon pouvoir, Hélène. Nos enfants sont les enfants du père avant que d'être ceux de leur mère. Mais que tu la prennes ou que tu la laisses, je ne me sépare d'elle

qu'à la mort.

— Si je l'emmène en France, tu ne la reverras plus ! Mauvaise mère ! Ah ! qu'on veuille m'enlever mon René ! on ne l'aurait que sur mon cadavre et l'on ne m'en retirerait qu'un autre des mains, car j'étoufferais mon fils plutôt que de le voir esclaver, ou chez des étrangers.

Néréisse frémit.

— Esclave ! tu ferais de Djellie une esclave ?...

— Je ferais d'elle ma fille, la sœur de René, et je réparerai envers l'abandonnée le malheur de l'avoir eue pour mère si... Non, Néréisse ! je ne croirai jamais que tu haïsses Djellie ! c'est contre nature.

— Ne le crois pas. La lionne aime ses petits... mais, ajouta-t-elle, baissant la voix et sa tête retombant sur sa poitrine, quand l'homme les chasse et les lui ravit, que peut-elle pour eux ?...

Une angoisse m'étreignit le cœur. Il planait un douloureux mystère dans les réticences et les demi-mots de Néréisse. Je la pressai de questions. Elle les éluda. Je ne tirai d'elle que ces mots vagues : « El-Mérahim est la justice même. Il a plus à se plaindre de sa gazelle que sa gazelle de lui. Un Arabe agit en Arabe. »

Le dag (goûter) des femmes retarda les éclaircissements que j'allais exiger.

La favorite et Adoudja m'invitèrent à une diffa, ou à partager leurs repas. Je fus pour le partage du repas.

Voilà, dit l'*Indépendant* de Tours, une fière leçon que M. le général de Galliffet vient de donner aux républicains. L'on dit assez insultée, la *Marseillaise* !

Le *Gaulois* accompagne la publication de cet ordre général des réflexions suivantes :

« M. le marquis de Galliffet nous mettra de lui dire : Quand les généraux font de la politique, on ne peut pas exiger des soldats une tenue trop correcte. Ils se gri-gambetta. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Demain, les électeurs se présenteront aux urnes, et, il faut l'espérer, aucun conservateur ne fera défaut, aussi bien pour le Conseil général que pour le Conseil d'arrondissement.

Tous les cantons, pour l'une et l'autre assemblée, sont pourvus de candidats conservateurs, dignes à tous égards de la confiance des électeurs. Ils sont propriétaires dans le pays, y vivent depuis longtemps ; ils sont parfaitement placés pour en connaître les besoins et les exposer à leurs collègues.

On annonce d'Amérique des quantités prodigieuses de blé qui seront débarquées au Havre, à Saint-Nazaire et à Bordeaux.

Dix grands navires, chargés de blé, viennent d'arriver à Saint-Nazaire ; vingt autres sont attendus dans quelques jours.

Cette nouvelle a produit dans le monde des agriculteurs et des économistes une véritable sensation.

On écrit de Beaupreau :

« Une bande de Bohémiens vient de traverser l'arrondissement de Cholet, suivie de plusieurs chariots parfaitement attelés. Ces nomades, depuis plusieurs années, passent la frontière et parcourent la France ; ils n'ont guère d'autres ressources que celles qu'ils se procurent en mêlant à contribution les habitants par la crainte qu'ils inspirent. Ils s'arrêtent soit sur les routes, soit dans les petites villes qui se trouvent sur leur passage, y séjournent plusieurs jours. Pendant ce temps de repos, les hommes se dispersent dans la campagne par groupes de trois ou quatre ; se présentent dans les fermes comme ouvriers chaudronniers, prennent sans permission les chaudrons et chaudières qu'ils examinent et déclarent en mauvais état, et, après un travail plus ou moins motivé, ils exigent un salaire si élevé qu'il constitue un vrai vol. On cite en outre une foule d'actes de pillage commis par ces aventuriers.

» Nous appelons l'attention de l'autorité sur ces faits ; c'est à elle de sauvegarder la sécurité des fermes isolées et sans moyens de résistance, surtout à cette époque de l'année où les hommes sont employés aux travaux des champs, et dispersés loin de leurs

Nous entourâmes une table basse, chargée de viandes, de pâtisseries et de sorbets, dressée au milieu de la terrasse. J'étais placée entre Kita et Néréisse qui avait Zarié derrière elle. Natile resta couchée sur son rebord de pierre.

(A suivre.) AUGUSTA COURTY.

L'*Encyclopédie populaire*, éditée par MM. PONS-SIEGUR FRÈRES, rue Cassette, 15, à Paris, est publiée sous la direction de M. Pierre CONIL, et en vente aujourd'hui sa 51^e série, allant de la page 2001 à 2040. Cet important ouvrage touche à sa fin, et l'accueil excellent que lui a fait le public depuis le jour où il a commencé à paraître, est mérité. Maîtres et élèves, avocats, maîtres instituteurs, ouvriers, cultivateurs, hommes de plume, hommes d'épée, ce livre s'adresse à tous ; il a sa place marquée dans toutes les bibliothèques, indiquée sur toutes les tables, à portée de toutes les mains. La 51^e série nous donne la biographie de Stanley et la géographie de l'intérieur de l'Afrique suivant les plus récentes indications. L'article *Sténographie* apprendra certainement quelques faits historiques nouveaux aux lecteurs de l'*Encyclopédie* ; les noms de Stoffel, de Strasbourg, de Sue, de Suède, de Suisse, de Tailhoulebourg, etc., nous portent en pleine actualité ; ces noms géographiques et biographiques sont mis au courant des événements qui se sont produits jusqu'en juillet 1880.

Nos abonnés savent tout le cas que nous faisons de ce livre utile entre tous les livres contemporains ; nous le leur recommandons encore plus que jamais.

demeures où il ne reste qu'une femme et des enfants. Une simple brigade de gendarmerie est insuffisante pour la surveillance de ces bandes nombreuses.

Il vaudrait mieux, dit l'Union de l'Ouest, employer la gendarmerie à surveiller les Bohémiens nomades qu'à pourchasser les Jésuites.

Mercredi dernier, à la Chapelle-sur-Loire, un enfant de 10 ans, Constant Lecué, se baignait dans la Loire, avec deux de ses camarades. S'étant imprudemment avancé dans le fleuve, il perdit pied et disparut. Les autres enfants coururent aussitôt au bourg pour prévenir les parents. Plusieurs personnes, au moyen de gaffes, firent des recherches à l'endroit indiqué, mais on ne put retirer le corps qu'au bout d'un certain temps. Le malheureux enfant était mort.

Par décret de M. le Président de la République, en date du 21 juillet 1880, M. Louis Magné a été nommé avoué près le tribunal civil de Civray (Vienne), en remplacement de M. Auguste Périer, décédé.

Tours.

L'Académie d'aérostation météorologique a exécuté dimanche, à Tours, une brillante ascension pendant laquelle des expériences militaires ont été faites. Etudes de télégraphie aérienne à l'aide de poudres colorées lancées du ballon et formant une sorte de nuage artificiel; expériences d'une nouvelle boussole inventée par M. Vincent; recherches des courants supérieurs ou inférieurs au moyen de ballons et de parachutes spéciaux. Le ballon, monté par MM. Alfred Gauthier, aéronaute de l'Académie, et Caron, élève volontaire, est parti à 4 heures 55 du soir et est allé atterrir sans accident, à 7 heures, à la Croix-Hallé (Indre-et-Loire).

SABLÉ.

Les habitants de Sablé (Sarthe) viennent d'adresser au président du conseil des ministres une pétition relatant les bienfaits que ne cessent de répandre sur la contrée, depuis 1833, les Bénédictins de Solesmes. Leur départ, dit la pétition, serait un véritable fléau et le gouvernement ne voudra pas priver toute une grande région de sa seule ressource.

Jamais la population n'a entendu dire que les religieux Bénédictins de Solesmes se fussent mêlés à aucune question politique.

Ce que le pays sait, c'est que les monastères de Solesmes sont une précieuse source de richesse pour la contrée.

Par les nombreux travaux qu'ils font constamment exécuter par les milliers de visiteurs qu'ils attirent chaque année de toutes les parties de la France, de tous les pays étrangers et surtout de l'Angleterre, ils ont contribué plus qu'aucune autre institution du pays à la prospérité commerciale et industrielle.

LE MANS.

Le gérant de l'Union de la Sarthe et du Maine était cité à comparaître, hier vendredi, devant le tribunal correctionnel du Mans, sous la prévention d'avoir publié, sans autorisation, le dessin historique représentant les Trophées des vainqueurs de la Bastille.

Il convient de faire remarquer que le préfet de la Sarthe, sollicité d'accorder cette autorisation, avait cru pouvoir se dispenser de faire une réponse.

Décidément, la prise de la Bastille n'a pas été le triomphe de la liberté... de la presse.

NIORT.

Mardi soir, vers dix heures, dit le Poitou, un incendie s'est déclaré dans les ateliers de M. Lecot, brossier, demeurant à Niort, faubourg de Fontenay, et commune de Sainte-Pezenne.

Le feu a pris dans les ateliers de la broserie, situés au rez-de-chaussée. On suppose qu'il a été allumé par une chandelle restée par mégarde dans les ateliers après le départ des ouvriers.

Les dégâts sont considérables; on ne connaît pas encore exactement le chiffre des pertes causées par ce sinistre. On nous dit d'ailleurs que tout était assuré.

Quand l'incendie a été éteint, une bande de braillards a entonné le « sang impur » et

s'est mise à parcourir la ville en chantant et en criant par intervalles: A bas les Jésuites! — En passant devant la cure de Saint-André, cette troupe de niais s'est mise à hurler: « Vive la République! »

Est-ce qu'il y a par hasard quelque relation entre un incendie et la prospérité de la République?

Et puis est-ce qu'il n'y a pas aussi quelque « loi existante », quelque règlement de police municipale interdisant aux tapageurs de troubler ainsi, par des hurlements de bêtes sauvages, la tranquillité publique?

Est-ce trop demander que réclamer l'application de ces lois ou règlements à une époque de « légalité à outrance » où l'on applique des lois qui n'existent plus, des lois qui même n'ont jamais existé.

PROPHÉTIES DE NICK.

Voici, d'après Nick, les probabilités du temps pour le mois d'août:

Les bourrasques séviront encore, pour la plupart dans l'hémisphère austral, ou bien sur les hautes latitudes dans notre hémisphère. Par suite, le mois d'août présentera les caractères suivants sur la France et sur les pays voisins situés dans les mêmes latitudes, sauf quelques perturbations, telles que orages épars, violents, pluie ou coups de vent, qui se manifesteront ça et là pendant les périodes critiques indiquées ci-après:

Vers le 1^{er} (?), 4; — 6 (?) 8, 10; — 13 (?) 16, 18; — 20 (?) 22, 24; — 27 (?) 29.

Cela à un ou deux jours près selon la position géographique des localités. Le temps sera généralement assez beau en France, notamment sur la zone méridionale, avec radiation solaire vive, principalement pendant la première et la deuxième dizaine. La grêle est à redouter durant chaque période; crues locales après, défaut d'humidité là où les grains orageux ne séviront pas, particulièrement sur le Midi. En somme, la première et la troisième dizaine seront relativement assez belles, et la deuxième un peu plus agitée, notamment sur les zones du Nord et du Centre.

Ne détruisez pas les nids d'oiseaux. — La saison vient où, selon leur cruelle habitude, les enfants vont organiser une croisade contre les petits oiseaux, en se répandant dans les campagnes et dans les bois pour s'emparer de leurs nids, de leurs œufs, de leurs familles, et pour en opérer impitoyablement la destruction. C'est faire une guerre aussi injuste qu'absurde, et à laquelle il serait grand temps de mettre fin une bonne fois. La mission que la Providence a confiée aux petits oiseaux est plus utile à l'homme qu'on ne le pense généralement.

Elle ne se borne pas à embellir de leurs chants et de leur présence le riant séjour que le printemps leur a préparé; elle consiste surtout à mettre des limites à l'effrayante multiplication des insectes. Sans leur secours, le hanneton, la chenille, le vermineau, la limace, l'acarus, les larves dévoreraient nos moissons, nos légumes, les feuilles et les fruits de nos arbres. On connaît les dégâts qu'ils font, malgré ces utiles auxiliaires.

L'hirondelle à queue fourchue, le grand et le petit martinet sont constamment occupés à nettoyer l'atmosphère des nombreux insectes qui la remplissent et la vicient; le rossignol et la fauvette à tête noire, ces hôtes charmants de nos bocages, font une guerre acharnée à la population ennemie qui les dévaste; le rouge-queue poursuit sur nos toits la mouche et le cousin, qui envahissent nos appartements; la fauvette grise habite les haies, les buissons isolés, les prairies, et se trouve partout où il y a un moucheron propre à lui servir de pâture. C'est une chose merveilleuse que la manière dont la mésange sait faire la toilette d'un arbre. Pas une branche, pas un bourgeon qu'elle ne visite; elle frappe à coup redoublés de son bec solide l'écorce pour en déloger sa proie. Les granivores eux-mêmes, le moineau en particulier, sont grands consommateurs de hannetons, ces nuisibles héritiers du ver blanc.

Et que fait l'homme dans cette grande lutte de la puissance destructive contre la puissance productive? L'homme s'entend avec ses ennemis; lui qui se plaint des dégâts de la chenille et de l'acarus, lui dont l'aluécite et le charançon dévorent les blés, fait une guerre d'extermination à l'oiseau

que la nature lui envoie pour le délivrer de la chenille, de l'aluécite, du charançon; car ces insectes, dans la métamorphose qu'ils subissent, ont un moment d'existence aérienne qui les expose à devenir la proie de l'hirondelle et des autres oiseaux.

Si les propriétaires entendaient leurs véritables intérêts, ils protégeraient de tout leur pouvoir les nids d'oiseaux; ils favoriseraient la multiplication de ces êtres charmants, dont le nombre diminue chaque année, à mesure que se propagent les insectes, fléau du cultivateur et du jardinier.

Mais c'est aux parents, aux instituteurs, à faire sentir à leurs enfants, à leurs élèves, tout le mal que produit leur fatal instinct de destruction, et à les détourner, par tous les moyens de persuasion, de continuer cette guerre d'extermination qu'ils livrent aux petits oiseaux, presque toujours sans profit pour eux. Du reste, la loi sur la chasse a donné à l'autorité administrative le pouvoir d'arrêter le mal, en défendant, sous les peines de droit, la destruction des nids d'oiseaux.

Faits divers.

L'astronome Camille Flammarion est parti de Paris mardi en ballon pour un long voyage aérien. Il est accompagné de M^{me} Camille Flammarion, de M. Paul Thomas, membre de la Société de géographie, de M. Fouché, astronome de l'Observatoire, et des aéronautes Eugène Godard et Pierre Grommelin.

Construit tout entier en soie de Chine, l'aérostal mesure 1,500 mètres cubes et sa nacelle est munie de nombreux instruments d'observations, car l'infatigable auteur de l'Astronomie populaire avait l'intention de rester deux nuits et un jour dans l'atmosphère, si nul obstacle insurmontable ne s'y oppose.

Le ballon s'est élevé majestueusement à huit heures et demie du soir, de l'usine à gaz de la Villette, et a disparu dans le ciel, se dirigeant vers l'Allemagne.

Le télégramme suivant a été adressé au Voltaire:

« Reims, le 28, 10 h. 40 s.

» Voyage de nuit merveilleux! vu de ces hauteurs, le lever du soleil est un spectacle vraiment sublime. Nous avons subi des courants contraires, dont l'un nous ramenait à Paris, vers 3 h. du matin, lorsqu'un autre venant des Ardennes nous jeta sur Hermonville.

» Entrée triomphale à Reims. Nous remonterons ce soir, si c'est possible.

» C. FLAMMARION.

Le docteur Tanner persévérerait encore dimanche dernier dans son jeûne de quarante jours. Samedi matin, il a fait en voiture sa promenade habituelle. Il se plaignait d'une chaleur intense à l'estomac et d'une soif ardente; il avait des nausées. Il se détermina à boire très-peu d'eau, parce qu'il attribuait ses maux de cœur de la veille à l'abus qu'il en avait fait.

Cependant sa soif était tellement vive qu'il fut forcé d'essayer de boire, mais il ne le put; pour la première fois, il parut comprendre que l'eau avait perdu ses effets salutaires. La personne qui le surveillait lui donna le conseil de boire de l'eau aussi chaude qu'il pourrait la supporter sans se brûler la bouche. Il en but, en deux fois, une grande quantité et en ressentit un effet bienfaisant. Il a résolu de ne plus boire à l'avenir que de l'eau chaude.

Il s'est senti mieux et a dormi assez longtemps. Les pulsations étaient au nombre de 76 et un peu plus régulières que la veille. Le soir, on a compté 74 pulsations. Il avait perdu une livre de son poids, et il l'attribuait à ce qu'il n'avait rien bu.

Les médecins restent divisés d'opinion; les uns soutiennent que le docteur se maintiendra jusqu'au bout de quarante jours; les autres pensent qu'il décline rapidement.

En mettant de côté leurs théories, il est évident pour tout le monde que le docteur est de plus en plus faible. Son extrême épuisement est attesté par ses somnolences répétées. Il dort ou sommeille de seize à dix-huit heures par jour.

Il est taciturne, sombre, acariâtre. Quelquefois sa figure a des teintes particulières du coma apoplectique.

Il paraît que l'expérience insensée du docteur Tanner et son lent suicide ne sont

pas sans précédents aux Etats-Unis. On raconte qu'un nommé Reuben Kelsey, de l'Etat d'Albany, le 2 juillet 1829, refusa de prendre aucune espèce de nourriture; il donnait pour raison de ce jeûne que « quand le Tout-Puissant voudrait qu'il mangeât, il lui enverrait de l'appétit ». Pendant les six premières semaines il se rendait chaque matin à une fontaine où il se lavait la figure et la tête et, de temps en temps, buvait un peu d'eau. On assure qu'il ne buvait pas plus d'une pinte en vingt-quatre heures.

Toutes les tentatives pour le faire manger, même de force, échouèrent. Une fois il resta trois jours sans prendre une seule goutte d'eau, mais dans la matinée du quatrième jour il alla à la fontaine où il but beaucoup et avec un vif plaisir.

Le onzième jour de son jeûne, il disait qu'il ne s'était pas senti aussi bien et aussi fort depuis plus de deux ans. Pendant les quarante-deux premiers jours, il faisait quotidiennement une promenade à pied et passait une partie de son temps dans les bois.

A partir de ce moment, ses forces commencèrent à décliner, mais il put se raser lui-même jusqu'à la semaine qui précéda sa mort, et jusqu'à son dernier moment il put se tenir assis sur son lit. Sa voix, devenue très-faible, restait cependant distincte.

Il mourut le 24 août, après avoir vécu cinquante-trois jours sans nourriture. On raconte que pendant les trois premières semaines de son abstinence, ses forces avaient diminué rapidement, mais son dépérissement graduel devint ensuite moins sensible. Sa coloration, bleuâtre d'abord, finit par tourner au noir; son aspect était tellement horrible que ses enfants avaient peur en le voyant. Kelsey, au moment de sa mort, avait trente-sept ans.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, le 30 juillet.

Le marché est ferme; il manque, cependant, d'activité, surtout à la veille d'une liquidation, mais cela tient sans doute au peu d'importance des engagements de la place. Notre 5 0/0 ferme à 119.25. On fait au plus bas dans la journée 119.15. L'italien est à 83.05. Le Florin d'or d'Autriche se traite à 75.05.

Nos valeurs de crédit sont l'objet d'excellents achats sur le marché du comptant. Ainsi la Banque d'escompte gagne 10 fr. sur ses derniers cours. La Banque hypothécaire est bien tenue. La Société générale française de Crédit se classe dans les portefeuilles de l'épargne à 720 fr. On doit entrevoir dans un délai prochain des cours bien supérieurs.

Nous retrouvons le Crédit lyonnais à 925. La Banque de Paris fait 1,042.50. Le Crédit foncier est à 1,245.

Les Bons privilégiés de l'Assurance financière ont été l'objet de fort nombreuses demandes, dépassant le chiffre des titres que la Société générale française de Crédit pouvait mettre à la disposition de ses clients. Ce titre, qui coûte 420 fr., est remboursable à 2,500.

Les obligations des chemins de fer brésiliens sont parfaitement tenues à 472.75. Les événements d'Orient ne peuvent causer aucune sorte d'influence sur cette valeur qui s'appuie sur une garantie du gouvernement du Brésil.

La Banque du Midi voit arriver en grand nombre à ses guichets les demandes d'obligations d'Alais au Rhône et à la Méditerranée. Avec des conditions égales d'intérêt et de remboursement, ces titres coûtent 100 fr. de moins que les obligations de nos grandes Compagnies.

Les actions de la Réassurance (Compagnie française de Réassurances) sont demandées à 720.

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE.

Un pharmacien de Vauconleurs, M. MARÉCHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le Spasalgique, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de tête.

Le Spasalgique-Maréchal, qui coûte 2 fr., se trouve dans les bonnes pharmacies. — Le dépôt à Saumur est chez M. NORMANDINE.

JOURNAL DU MAGNETISME

Fondé par le baron DU POTET (22^e année). — Directeur: H. DURVILLE. — Abonn.: 6 fr. par an; le N^o, 25 cent. — **Traitement des Maladies par le Magnétisme et le Somnambulisme.** — M^{me} BERTHE, somnambule, célèbre par sa lucidité, consult. par correspondance. S'adresser au bureau du journal, 66, rue des Lombards, Paris.

Tous ceux qui font usage de glycérine pour les soins de leur toilette en connaissent les inconvénients; outre l'odeur de graisse qu'elle communique à la peau, elle est poisseuse, désagréable au toucher; il faut mettre des gants lorsque l'on s'en est appliqué le soir sur les mains. — Avec le Savon Mucilageux du Docteur Cazeau, médecin de l'hôpital Saint-Louis, on évite tous ces désagréments: la peau devient douce, fraîche et souple, elle reste pour toujours à l'abri

de gurgures et des rugosités. — Signations aussi, parmi les plus précieuses formules qu'ait laissées le Docteur Cazenave, l'Eau phylénaire, pour l'hygiène de la chevelure. Ontre son action toute spéciale contre les pellicules, les démangeaisons et rougeurs de la tête, cet excellent cosmétique prévient la chute du cheveu et lui donne la souplesse et l'éclat des jeunes années. — A Paris, avenue de l'Opéra, 47.
Dépôt à Saumur, chez M. Machet, coiffeur.

SANTÉ ET ENERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé dite :
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres.
Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, algèures, acides, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Plaskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.
N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.
Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Baisi, 11.
Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon PUYCLET, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).
Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BISSON, successeur de TAYLOR; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	7 h. 40 soir.	11 h. 45 matin.	9 h. 53 matin.	11 h. 50 matin.
8 h. 15 —		4 h. 51 —		6 h. 36 soir.	
11 h. 25 —		11 h. 48 —		9 h. 10 soir.	
1 h. 17 soir.					
4 h. 55 —					
7 h. 50 —					

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 40 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 13 matin.	11 h. 50 matin.	6 h. 36 soir.	9 h. 10 soir.
8 h. 35 —	5 h. 17 soir.	3 h. 50 —	6 h. 36 soir.	9 h. 10 soir.	11 h. 50 matin.
12 h. 15 soir.	3 h. 50 —	10 h. 47 —			
6 h. 45 —					

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 40.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 JUILLET 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable.	84	60	» 20	Crédit Foncier colonial.	410	»	»	C. gén. Transatlantique.	575	»	7 50
4 1/2 %	86	30	» 10	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1235	»	» 15	Canal de Suez.	1157	50	»
5 %	115	75	» 15	Obligations foncières 1877.	361	»	» 1	Société autrichienne.	600	»	1 25
Obligations du Trésor.	119	40	» 23	Obligations communales 1879.	474	50	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor nouvelles.	510	»	» 2	Oblig. foncières 1879 3 %.	471	50	» 1 50	Est.	386	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	513	»	»	Sec. de Crédit ind. et comm.	730	»	»	Midi.	386	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	512	»	» 2	Crédit mobilier.	620	»	» 5	Nord.	390	»	»
— 1865, 4 %.	531	»	» 3	Crédit Foncier d'Autriche.	735	»	» 4	Orléans.	384	75	»
— 1869, 3 %.	405	»	» 2	Est.	750	»	» 1 25	Ouest.	385	»	»
— 1874, 3 %.	398	»	» 3	Paris-Lyon-Méditerranée.	1345	»	» 3 75	Paris-Lyon-Méditerranée.	385	50	»
— 1875, 4 %.	518	25	» 25	Midi.	1012	50	» 12 50	Paris (Grande-Ceinture).	389	»	»
— 1876, 4 %.	518	»	» 1	Nord.	1587	50	» 7 50	Paris-Bourbonnais.	386	»	»
Banque de France.	3480	»	» 6 15	Orléans.	1212	50	» 5	Canal de Suez.	575	»	»
Comptoir d'escompte.	975	»	» 15	Ouest.	807	50	» 2 50				
				Compagnie parisienne du Gaz.	1320	»	» 5				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
8 — 45 —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 —	omnibus-intér.
1 — 25 —	soir.
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	express-poste.
10 — 28 —	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
Par adjudication volontaire,
Le dimanche 8 août 1880, à midi précis.
En l'étude et par le ministère de M^e MÉHOUS, notaire.
LES IMMEUBLES
Ci-après désignés,
Dépendant de la succession de M. Guillaume PRAX.
UNE MAISON, située à Saumur, rue Saint-Jean, n° 2.
UNE MAISON, située à Saumur, rue Saint-Jean, n° 4.
S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire.

Etudes de M^e LE BLAYE et M^e LAUMONIER, notaires à Saumur.

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ,
LES IMMEUBLES
Dépendant de la succession de M^e veuve Courtade-Loiseleur,
Situés ville de Saumur, dont suit la désignation.
Rue de la Tonnelle, n° 28.
MAISON, composée de grands magasins au rez-de-chaussée et au premier étage; appartement au deuxième étage; mansardes; logement sur la cour.
Rue du Petit-Mail, n° 5, et rue des Basses-Perrières, n° 2.
MAISON, avec jardin, écurie et remise.
Rue des Basses-Perrières, n° 4.
MAISON, avec jardin, écurie et remise.
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M. Eugène LOISELEUR, rue de Bordeaux, n° 31, et à M^e LE BLAYE et LAUMONIER, notaires. (452)

MAISON A LOUER
PRÉSENTEMENT,
Rue du Marché-Noir, n° 14,
Composée de:
Cinq chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine et jardin.
S'adresser à M. NANCY, quai de Limoges, n° 66, à Saumur. (289)

ON DEMANDE un jeune
desirant apprendre le commerce.
S'adresser à la Ville de Paris.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,
Après décès et en vertu d'ordonnance,
A Saumur, rue de la Tonnelle, n° 26,
Le mercredi 4 août 1880, à une heure du soir,
Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.
Cette vente consiste en :
Lits complets, armoires, commodes, chaises, fauteuils, vestiaire, grande quantité de linge de corps et de ménage, vaisselle, batterie de cuisine, etc., etc.;
Autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres bons objets.
Au comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.
Le commissaire-priseur, THUBÉ. (457)

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,
D'OBJETS MOBILIERS
A Saumur, Grand'Rue, n° 23,
Le lundi 9 août 1880, à une heure du soir,
Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.
Chaises, fauteuils, tables, vaisselle, batterie de cuisine, guéridon en acajou avec dessus de marbre, armoire antique, une vieille organisée;
Autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres bons objets.
Au comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.
Le commissaire-priseur, THUBÉ. (458)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
MAISON
Située à Saumur,
Rue de la Tonnelle,
Actuellement occupée par M. Courtet, négociant.
S'adresser à M. COURTET. (553)

UNE MAISON de LIBRAIRIE-PAPETERIE
demande un employé.
Fournir bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
PRÉSENTEMENT
BELLE MAISON BOURGEOISE
Avec cour, remise, écurie et jardin.
Située rue Beaurepaire, n° 25.
S'adresser à M. LORRAIN-BOUCHEREAU, 20, rue Saint-Jean, ou à M^e MÉHOUS, notaire. (103)

A LOUER
Présentement ou pour Noël 1880,
MAGASIN ET APPARTEMENT
S'adresser à la maison GERBEAUD, 4, rue d'Orléans, à Saumur. (406)

Salez AU Sel de Conserve
AU LITRE DE Sel Ordinaire pour obtenir la Conservation parfaite des VIANDES, BOUILLON, VOLAILLES, GIBIERS, LAIT, BEURRE, etc.
Dépôt chez tous les Marchands de Denrées alimentaires.

AGENCE FINANCIÈRE
Rue de la Tonnelle, n° 23, Saumur.
S'adresser à M. COURTET.

LA GAZETTE DE PARIS
Le plus grand des journaux financiers
NEUVIÈME ANNÉE
Paraît tous les Dimanches
PAR AN Semaine politique et financière — Études sur les questions du jour — Renseignements sur toutes les valeurs — Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par Correspondance — Échéance des coupons et leur prix exact — Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.
4 FRANCS
ABONNEMENTS D'ESSAI
2^e Première Année
Prime Gratuite
LE BULLETIN AUTHENTIQUE
des TIRAGES FINANCIERS et des VALEURS A LOYS
PARAISSENT TOUS LES 15 JOURS.
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.
ENVOYER MANDAT-POSTE ou TIMBRES-POSTE
50, Rue Talbott — Paris

LOSANGE PURGATIF
INGÉNIEUR
GANGE PURGATIF
Très facile à prendre, sans sauter ni coliques, ni nausées, ni constipation.
M^e TRICOT, rue des Saints-Pères, 39, Paris.
Les deux purgations, 1 fr. 20; par la poste, 1 fr. 50.
Se trouve dans toutes les pharmacies.
M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un clerc.

MERCIER, BONNETIER
SPÉCIALITÉ DE CHEMISES
Confectionnées et sur Mesure.
SARGET-GIRAULT
6, rue d'Orléans, Saumur.
Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes CHEMISES une grande réputation et un succès sans précédent.
Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe forte, élégante et gracieuse.
Toutes les variétés de tailles se trouvent fabriquées à l'avance.
Chemises percale ou cretonne, couleurs variées, 3,90, — 4,80, 5,75, — 6,75.
Chemises blanches, devant toile, 4,75, — 5,75, — 7,75.
Chemises brodées, devant toile, belles dispositions, 9,75, — 12 fr.
Chemises blanches pour enfants de 4 à 16 ans, 4,75.
Chemises brodées pour communion (encolure de 31 à 34), 6,50.
Chemises, Gilets, Caleçons et Ceintures de Flanelle NOUCHOIRS, FAUX-COLS et MANCHETTES
CHAUSSETTES en Coton, en Fil, en Laine et en Flanelle
CRAVATES DE TOUTES FORMES
GANTS CIVILS ET MILITAIRES
Spécialité de Parfumerie vendue au rabais
Pose et Fourniture de Cors et Manchettes sans apprêt.

Thés **CHOCOLAT** Vanille
Qualité supérieure
GUÉRIN-BOUTRON
PARIS
Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.
THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)
Saumur, imprimerie de P. GODDET.